

## Le Droit Du Voisinage

﴿وَأَعْبُدُوا اللَّهَ وَلَا تُشْرِكُوا بِهِ شَيْئًا وَبِالْوَالِدَيْنِ إِحْسَانًا وَبِذِي الْقُرْبَىٰ وَالْيَتَامَىٰ وَالْمَسَاكِينِ وَالْجَارِ ذِي الْقُرْبَىٰ وَالْجَارِ الْجُنُبِ وَالصَّاحِبِ بِالْجَنبِ﴾  
قَالَ رَسُولُ اللَّهِ ﷺ:  
« مَا زَالَ يُوصِيَنِي جِبْرِيلُ بِالْجَارِ حَتَّى ظَنَنْتُ أَنَّهُ سَيُورَثُهُ »

### Mes Chers Frères !

En Islam, l'une des valeurs les plus importantes pour la tranquillité et la paix sociale, c'est le droit du voisinage. Ces valeurs sont devenues au fil du temps, un mode de vie pour les musulmans. Et ces valeurs permettent aux différentes personnes de vivre ensemble, peu importe leur religion, leur langue ou leur couleur. Dans notre livre sacré, Le saint Coran, il est dit ceci : « **Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé. Agissez avec bonté envers vos parents, vos proches, les orphelins, les pauvres, le voisin proche, le voisin lointain, le collègue et le voyageur, et les esclaves en votre possession, car Allah n'aime pas, en vérité, le présomptueux, et l'arrogant.** »<sup>1</sup>

### Chers Croyants !

Pendant des siècles, lorsque le droit du voisinage était respecté, les personnes de différentes races et religions, ont pu vivre en paix, dans le même milieu, tout en se basant sur le respect d'autrui. Ce qui a permis cette entente, aujourd'hui désiré de tous, c'est le droit du voisinage et son impact sur nos comportements, qui est une valeur incontournable de l'éthique islamique. Notre bien-aimé Prophète, qui est une miséricorde pour tous les univers, dit ceci : « **Jibril ne cesse de me recommander d'être bienveillant envers mon voisin, au point où j'ai cru qu'il allait avoir une part dans mon héritage.** »<sup>2</sup>

Avec ces précieuses paroles, il nous apprend que les relations du voisinage sont quasiment aussi importantes que les relations familiales.

### Chers Fidèles !

En tant que musulmans, nous devons représenter l'Islam de la meilleure manière possibles, dans les endroits où nous vivons en minorités. Nous devons être conscients que nos faits et gestes ne nous concernent pas que personnellement, ils seront sans cesse mis en rapport avec notre religion, l'Islam. Nous devons savoir que ce que nous ferons dans la société, en bien ou en mal, sera compté au nom de l'Islam. Et nous ne devons pas oublier, que le domaine où les gens nous associeront le plus à notre religion, c'est le droit du voisinage. Nos voisins, peu importe leur religion, ont des droits sur nous, simplement grâce au voisinage, et ils méritent qu'on se comporte bien avec eux. C'est une adoration vantée auprès d'Allah, que de partager les joies et chagrins de nos voisins, et subvenir à leurs besoins. Notre noble Prophète avait des voisins juifs à Médine, et il respectait leurs droits. A tel point que lorsqu'il sacrifiait un mouton, et qu'il voulait en partager la viande, il conseillait à sa femme Aïcha -RA- de commencer par les voisins juifs.<sup>3</sup>

### Mes Chers Frères !

Notre Prophète -SAS-, insistait sur le fait que le bon comportement envers les voisins, fait partie entière de notre croyance. A ce propos, il disait ceci : « **Que celui qui croie en Allah et au jour du jugement, traite généreusement son voisin.** »<sup>4</sup> Si nous respectons le droit du voisinage, comme nous l'ordonne notre religion, nous pourrions nous rapprocher de la satisfaction d'Allah, et nous pourrions conduire au bon vivre ensemble, entre les personnes de différentes ethnies et religions.

Qu'Allah nous permette de remplir nos responsabilités envers nos voisins. Amin.



<sup>1</sup> Sourate des Femmes (An-Nisa), 4 :36

<sup>2</sup> Buhârî, Edeb 28

<sup>3</sup> Kurtubî, el-Câmiu li-ahkâmi'l-Kur'ân, V, 188

<sup>4</sup> Buhârî, Edeb, 31 (VIII, 13); Müslim, Îman, 75